

ÉDITION 2018

Partage des connaissances – Pharmaciens Décloisonner l'enseignement

Nancy Légaré, B. Pharm., M. Sc., Pharm. D., BCPP, BCPS

Pharmacienne clinicienne à l'Institut national de psychiatrie légale Philippe-Pinel et professeure adjointe de clinique au Département de psychiatrie et d'addictologie de l'Université de Montréal



Pour son enseignement en psychiatrie auprès des résidents et des étudiants

Photo : Francis Vachon.

La psychiatrie constitue un domaine clinique complexe et parfois intimidant pour les professionnels de la santé, en particulier ceux qui commencent leur carrière. La pharmacienne Nancy Légaré, de l'Institut Philippe-Pinel, joue un rôle central afin de démystifier les particularités de la pharmacothérapie rattachée à ce champ d'expertise.

Nancy Légaré est pharmacienne clinicienne à l'Institut national de psychiatrie légale Philippe-Pinel depuis 2005, mais elle a également œuvré à un poste similaire à l'Hôpital Louis-H. Lafontaine pendant les sept années précédentes.

Cumulant ainsi plus de 20 ans d'expérience comme pharmacienne spécialisée en santé mentale, Nancy Légaré détient un vaste bassin de connaissances théoriques jumelé à une expérience terrain inégalée auprès des patients souffrant de divers troubles mentaux, tels que la schizophrénie et le trouble de la personnalité antisociale. Grâce à ce bagage professionnel, la perspective qu'elle offre aux futurs professionnels de la santé est d'une richesse inestimable.

«Qu'une pharmacienne puisse partager son expertise avec des médecins ou des infirmières montre l'étendue du progrès réalisé au chapitre de l'interdisciplinarité.»

À titre de professeure adjointe de clinique au Département de psychiatrie et d'addictologie de la Faculté de médecine de l'Université de Montréal, Nancy Légaré accompagne de nombreux résidents dans leur compréhension de certaines spécificités de la médication utilisée en psychiatrie, telles que les mécanismes d'action des médicaments, leurs interactions possibles avec d'autres molécules et leurs effets indésirables.

Depuis 2018, Nancy Légaré est également coordonnatrice de trois cours offerts dans le cadre du diplôme complémentaire de pratique infirmière avancée de la Faculté des sciences infirmières et destinés aux futures infirmières praticiennes spécialisées (IPS) en santé mentale.

Nancy Légaré remercie à ce chapitre le Dr François Espérance, directeur du Département de psychiatrie et d'addictologie de l'Université de Montréal, de la confiance qu'il lui a portée au fil des ans. « Qu'une pharmacienne puisse partager son expertise avec des médecins ou des infirmières montre l'étendue du progrès réalisé au chapitre de l'interdisciplinarité », souligne-t-elle.

Préparer les professionnels de demain

Comme les résidents en médecine et les futures IPS doivent assimiler un grand nombre de connaissances durant leur formation, Nancy Légaré revient avec eux sur les notions qu'ils ont le plus de difficultés à comprendre durant leur parcours universitaire. Elle donne notamment en exemple l'ajustement de la médication qui découle du métabolisme différent entre une personne âgée et un adulte dans la fleur de l'âge.

La contribution de Nancy Légaré au partage des connaissances dépasse les murs de l'Université de Montréal et de l'Institut Philippe-Pinel. C'est une conférencière et une formatrice très appréciée, ayant été invitée au fil des ans par de nombreuses organisations aussi diverses que l'Association des pharmaciens des établissements de santé du Québec et l'Association des médecins psychiatres du Québec, et par le Département de psychiatrie de l'Hôpital Charles-Le Moyne, à Longueuil. Nancy Légaré offre également régulièrement des formations à ses collègues de l'Institut Philippe-Pinel.

Grâce à son expérience auprès de ses patients et à l'aide des données probantes les plus récentes, Nancy Légaré présente à ses pairs des pistes de solutions pharmacothérapeutiques qu'ils n'avaient pas nécessairement envisagées en présence de problèmes cliniques qui sortent des lignes directrices ou des protocoles habituels.

Quant aux patients de l'Institut, à qui on doit également transmettre des connaissances lorsqu'on leur prodigue des soins, Nancy Légaré souligne qu'elle les approche avec humilité et simplicité, sans les juger ou les considérer différemment des autres patients. « Quand on en apprend davantage sur leur parcours de vie, on se rend compte que personne n'est à l'abri d'un trouble de santé mentale », souligne-t-elle.

Même si la santé mentale ne représente plus un tabou social, comme c'était le cas au cours des décennies précédentes, Nancy Légaré espère que davantage de ressources seront consacrées à ce champ d'expertise, car les besoins de la population à cet égard sont très nombreux. Et elle sera là pour épauler ses pairs et les professionnels de la santé de demain.

Article de Christian Leduc